



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 30 septembre 2008

Taxes sur le transport routier : le « oui mais » de l'UDB.

L'Union démocratique bretonne est un parti écologiste, à ce titre, elle prend acte de la décision gouvernementale de taxer le transport routier de marchandises. En effet, ce mode de transport est particulièrement polluant, fortement contributeur d'émissions de gaz à effet de serre. Les difficultés, voire les dangers de la cohabitation des différents modes de transports sur routes ne sont plus à démontrer.

Ceci dit, cette décision risque fort d'entraîner des conséquences importantes sur l'économie de la Bretagne et l'opposition des entreprises bretonnes est elle aussi légitime. La situation particulière de la Bretagne mérite une adaptation de cet outil fiscal pour y compenser les coûts de desserte des territoires périphériques.

Cependant, l'UDB dénonce une fois de plus la précipitation, le manque de concertation, l'absence de prise en compte des spécificités régionales, l'abandon par l'État d'une de ses missions régaliennes fondamentales : assurer la péréquation entre les territoires.

La Bretagne, péninsule et territoire maritime par excellence, a dû subir un modèle économique essentiellement continental imposé par l'État central. Cet état de fait a transformé la Bretagne en une impasse, une périphérie dépendante du bon vouloir de Paris. C'est bien cette situation qui handicape la Bretagne et la rend vulnérable, notamment face à ce projet de taxation du transport routier.

Pourtant les solutions existent, elles sont connues mais déconsidérées. Le ferroutage est l'alternative la plus immédiate au transport routier.

Pourquoi la SNCF laisse-t-elle de côté son activité fret ?

Pourquoi certaines lignes ferment-elles, faute d'entretien ?

Le ferroutage doit au contraire être soutenu, de nouvelles lignes doivent être ouvertes ou réouvertes, permettant notamment la desserte du centre de la Bretagne ou le lien entre les Alpes et la façade Atlantique.

Le cabotage ou transport maritime, totalement ignoré, est pourtant fondamental. L'UDB, et ce n'est pas nouveau, réclame une politique véritablement ambitieuse en faveur du cabotage européen et un changement des règles. La Commission européenne qui refuse de considérer les bateaux comme des infrastructures de transport, interdit que les pouvoirs publics puissent y investir !

Cette taxe ne doit pas servir à remplir les caisses de l'État mais doit être une source de financement pour des modes de transports moins polluants. Ce financement doit aussi aider les entreprises de transport routier à leur reconversion, à redéployer tout ou partie de leurs activités vers ces autres modes de transport.

L'UDB demande une véritable négociation entre l'État et la Région sur les conditions d'application de ce décret.

L'UDB demande une véritable réflexion globale sur les moyens de transport et sur les infrastructures nécessaires à la libre circulation des personnes et des marchandises, un droit menacé sans concertation : ports, gares, aéroports, voies ferrées, routes et autoroutes,... doivent aujourd'hui se définir en fonction des prévisions du GIEC, du Groupement intergouvernemental des experts sur les conséquences du réchauffement climatique.

**Pour l'Union démocratique bretonne,
La porte-parole Mona Bras**